



“Aret Kokin Nu Laplaz” [AKNL] / “Stop Stealing Our Beaches” – Civil society coalition in Mauritius against the privatisation of the last wild beaches remaining and the destruction of their unique ecosystems.

Email: [contact@mru2025.org](mailto:contact@mru2025.org) Website: [www.mru2025.org](http://www.mru2025.org)

## Communiqué aux media – 25 Octobre 2020

La bétonisation du littoral mauricien progresse, le nouveau *Climate Change Bill* n’y changera pas grand-chose, mais au moins les instances internationales commencent à s’intéresser aux incohérences qui ont lieu à Maurice.

### 1. Un *Climate Change Bill* pour faire bonne impression ?

Le nouveau *Climate Change Bill* est une mascarade. Comment pourrait-il en être autrement quand la destruction de nombreux sites hautement fragiles et précieux est en cours avec l’aval des autorités? Le Gouvernement n’a pas revu sa vision de développement et cela même avec la crise que nous vivons actuellement. Il ne réévaluera pas la longue liste de projets d’hôtel et de villas de luxe approuvés sur le littoral avant l’ère de la Covid, quand bien même que bon nombre d’*Environmentally Sensitive Areas* (ESAs), tels que des coastal wetlands, dunes de sables, mangroves sont menacés. Or, du point de vue du changement climatique, ces ESAs jouent pourtant un rôle crucial :

- Ce sont des *carbon sinks*, stockant du carbone et autres gaz à effet de serre à des taux proportionnellement bien plus élevés que dans les *rainforests* ; de ce fait, la communauté internationale appelle fortement à les préserver (*Blue Carbon*)
- Ce sont des barrières naturelles protégeant nos côtes contre la montée du niveau de la mer (principe du « ecosystems-based adaptation » : restaurer les mangroves, dunes de sable, zones humides, coute bien moins cher aux contribuables et pourrait bien être plus efficace contre les vagues destructrices et les ondes de tempête que de recouvrir notre littoral sous des tonnes de roches.)

Il est à souligner que le 8 Octobre, soit dans la semaine précédant la validation du *Climate Change Bill* par le Conseil des Ministres, le Ministre Ramano a jugé bon d’approuver un permis EIA allant à l’encontre de ce même *Climate Change Bill*. Le Ministre Ramano a accordé un permis EIA pour la construction d’un projet d’hôtel autour d’un barachois, en zone marécageuse, bordé qui plus est de mangroves et d’une dune de sable, le tout sur une portion de State Land. Même s’ils ne sont pas dans un état exceptionnel, le marécage, ses mangroves et sa dune de sable seront radicalement transformés, voire grandement affectés. Or, voici que prévoit le *Climate Change Bill*:

«*The State Lands Act is amended, in section 6, by adding the following new subsection:*

*(9) A person to whom a lease is granted under this section shall not alter or change any marsh, lake or sand dunes and mangroves of the State land.”*

Ce projet se trouve aux Salines de Rivière Noire pour le compte groupe français Atalian et sera le 8<sup>e</sup> projet d'hôtel dans cette péninsule dans laquelle le groupe *New Mauritius Hotels* (NMH) compte déjà combler un *wetland* pourtant considéré de grande importance écologique (*high conservation value*) afin d'ériger un énième hôtel Beachcomber. NMH a eu un permis EIA pour combler le *wetland* 76, créer un *wetland* artificiel à côté, et aussi créer un lagon entièrement artificiel. Clairement, voici encore une loi symptomatique de l'approche « *fer sanblan* » en matière de protection de l'environnement à Maurice : « *apre lamor, latizann* ». La Péninsule des Salines de Rivière Noire témoigne en effet de la frénésie destructrice qui n'épargne aucun pan de notre littoral déjà bien fragilisé. Le Ministre de l'Environnement n'est plus crédible lorsqu'il parsème ses beaux discours de « *Mainstreaming biodiversity into the management of the coastal zone* », « *mapping of Environmentally Sensitive Areas* », « *Black River as demonstration zone for Integrated Coastal Zone Management* »...**Tout cela sonne faux !**

En outre, le nouveau *Climate Change Bill* ignore une défaillance majeure dans le dispositif légal de protection de l'environnement à Maurice: il est quasiment impossible pour les citoyens et les ONGs de venir contester les décisions incohérentes, voire néfastes à notre environnement. Les recours prévus dans les lois se sont aujourd'hui amoindries jusqu'à devenir quasi inexistantes. Devons-nous être étonnés que le *Climate Change Bill* évite soigneusement d'accorder aux membres du public et aux ONGs les moyens légaux d'agir en tant que chiens de garde pour protéger notre patrimoine et notre avenir (*environmental rights, locus standi*)?

Les ONGs n'auront le droit en somme que de venir participer chaque 5 ans dans les comités de formulation des plans nationaux d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. Mais combien des idées de la société civile seront retenues en définitive? Et surtout, pour ce qui est de la mise en œuvre et du suivi de ces plans, il y aura bien un *Climate Change Committee* de pas moins de 30 membres qui se réunira chaque mois, mais qui comprendra... 28 fonctionnaires représentant divers ministères et services de l'Etat. La participation de la société civile sera restreinte à un unique représentant. Le 30<sup>ème</sup> membre sera l'unique représentant du secteur privé. Quant à l'organe national suprême de décision en matière de changement climatique, le *Inter-Ministerial Council on Climate Change*, il sera, comme son nom l'indique, constitué uniquement de ministres, sous la présidence du Premier Ministre.

## 2. AKNL poursuit son plaidoyer auprès des instances internationales

Il est très difficile pour les activistes écologiques de pouvoir agir et se faire entendre. Le Ministre Ramano semble ignorer les dossiers urgents que nous lui avons soumis à plusieurs reprises depuis sa prise de fonction concernant des permis EIA et Building Permits accordés à tort (hôtel à Bel Ombre), ou des constructions ayant lieu sans le moindre permis EIA, même si ces projets se font dans la zone côtière, et autour de ESAs (villas à Grand Gaube et à Bel Ombre).

Les avocats de l'Etat (State Law Office) et autres représentants des autorités publiques refusent systématiquement aux citoyens le droit d'agir en cour (*locus standi*) pour défendre notre héritage naturel. Nos rapports scientifiques sont déclarés irrecevables, voire tout simplement ignorés. Les lois (le *Local Government Act*, le *Environment Protection Act*, la loi régissant le Tribunal de l'Environnement) sont régulièrement modifiées pour limiter davantage le peu de droits environnementaux qui sont accordés aux citoyens.

Alertées, la Commission Européenne à Bruxelles ainsi que la Délégation de l'Union Européenne à Port Louis disent suivre la situation de près, notamment l'enquête que doit boucler dans les prochains mois le QG du PNUD/UNDP sur la destruction des ESAs dans la zone côtière, alors que Maurice a reçu US\$4.6 millions du Global Environmental Facility (GEF) pour un projet qui vise le contraire : « *Mainstreaming Biodiversity into the Management of the Coastal Zone in the Republic of Mauritius* ». De nombreux ESAs, explicitement référencés dans les documents officiels de ce projet, dont ses cartes, ont été détruits par la suite ou se retrouvent aujourd'hui menacés par des projets d'hôtel et de villas de luxe. Il y a ainsi Bel Ombre où un riche écosystème encore quasiment intact de wetlands, dune de sable et coraux vit peut être ses derniers mois. Le Groupe Hyvec compte y bâtir successivement sur le même site, un hôtel pieds dans l'eau et un complexe de villas de luxe. Le projet d'hôtel a obtenu un permis EIA qui omet soigneusement toute référence aux différents ESAs se trouvant sur le site. Quant aux villas de luxe, ils ont été exemptés d'EIA, tout simplement...

Rappelons aussi qu'un des grands objectifs du projet «*Mainstreaming Biodiversity*» est que le District de Rivière Noire devienne un modèle de *Integrated Coastal Zone Management* (ICZM). Au vu des constructions qui ont lieu aux Salines de Rivière Noire, cet objectif ne sera pas atteint.

Nous avons depuis mars 2019 tiré la sonnette d'alarme auprès des quartiers généraux du [GEF à Washington](#) et du PNUD/UNDP à New York pour dire que ce projet «*Mainstreaming Biodiversity*» n'est dans les faits guère plus que du *greenwashing*. [L'Office for Audit & Investigation \(OAI\) du PNUD/UNDP](#) boucle en ce moment son enquête, menée par une unité spéciale au sein de l'OAI, nommée *Social and Environmental Compliance Unit* (SECU). [La SECU avait publié en juillet dernier un draft report de son investigation pour commentaires](#), dans lequel il est dit que le système légal à Maurice pour la protection de l'environnement est insuffisant. AKNL a ainsi soumis à la SECU au début de Septembre ses derniers inputs. Nous y avons souligné que le projet de «*Mainstreaming biodiversity*» semble avoir été agencé pour ne pas s'attaquer aux problèmes de fond qui empêchent une réelle protection des ESAs sur la cote. En effet, aucune priorité n'y est accordée à ces deux problèmes cruciaux :

1. les lois et règlements existant déjà pour l'environnement ont de nombreuses clauses importantes qui ne sont pas appliquées ;
2. les citoyens et les ONGs ont très peu de pouvoir pour agir comme chiens de garde et n'obtiennent notamment que très rarement le droit de contester en cour les permis EIA et BLUP qui sont accordés.

Il est à espérer que le rapport final du SECU/OAI sera rendu public dans les prochains mois. Le responsable mondial du PNUD/UNDP, M. Achim Steiner, décidera alors des actions éventuelles à prendre. Vous trouverez en pièce jointe nos contributions finales, soumises aux enquêteurs du PNUD/UNDP en Septembre dernier. Nous vous invitons notamment à consulter à la page 7 la section intitulée : « **3. No mention of various coastal ESAs clearly mentioned in the ProDoc being destroyed or approved for destruction AFTER the project started** ». ProDoc = document officiel du Projet. Voici un extrait de cette section:

***"It is important to understand what is at stake here, with this SECU investigation. This can be summarised as follows:***

- *The little biodiversity remaining on the Mauritian coast is rapidly being lost due to increasing anthropogenic activities and urgently needs therefore to be preserved.*
- *The Global Environment Facility (GEF) has granted funding to the Republic of Mauritius, via the United Nations Development Programme (UNDP), to that end.*

*The GEF has granted funds based on the contents of a Project Document (ProDoc) presented by the RM and UNDP. This ProDoc states the following right at the beginning, pages 1 and 2:*

*As a result of the project, throughout the RM [Republic of Mauritius], biodiversity within coral reefs, seagrass beds, mangroves, inter-tidal mudflats, sand beaches and dunes, and coastal wetlands will be better protected and managed in a more sustainable manner. In addition, biodiversity within adjacent and closely related ESAs will indirectly receive greater protection.”*

*“The project aims to conserve and sustainably manage coastal and marine biodiversity in the RM, using the proxy of Environmentally Sensitive Areas (ESAs) identified through the study commissioned by the government of Mauritius in 2008 and completed in 2009.”*

*[...]*

*AKNL therefore would like to ask SECU to revise its recommendations as follows: regarding development projects that will have substantial and permanent impacts on biodiversity and environmental assets in the coastal zone and to which EIA licenses have been issued after the start of the project, SECU should recommend that the Minister of Environment cancels these EIA licenses. If such a recommendation is not feasible for SECU, then at the very least, SECU must recommend that the Minister of Environment, as provided for in sections 24(3) and 25 of the Environment Protection Act, kindly requests new EIAs to be conducted that will include*

- an in-depth and transparent review of the expert documentation that have been submitted by AKNL and other activists regarding EIA licenses that are in fact authorising the destruction of ESAs in the coastal zone*
- a strong focus of alignment with the GEF-UNDP project*

Nous sommes réconfortés dans nos efforts par le fait que :

1. Le nouveau responsable mondial du GEF, en poste depuis le 1<sup>er</sup> Septembre, a répondu personnellement à AKNL pour confirmer bonne réception de nos commentaires finaux à l'enquête du PNUD/UNDP dans les heures qui ont suivi notre envoi. M. Carlos Rodriguez était auparavant le Ministre de l'Environnement et de l'Energie du Costa Rica. Le Costa Rica est une référence mondiale en matière de développement durable. Son courrier est en PJ. M. Rodriguez a été avocat, activiste écologique de premier plan ainsi que directeur des parcs nationaux dans son pays, avant de devenir politicien, puis aujourd'hui Chairperson et CEO du GEF.
2. La Commission Européenne à Bruxelles suit de près cette enquête comme l'indique le courriel en PJ qui a été envoyé à AKNL au nom de la Présidente de la Commission Européenne, Mme von der Leyen:

*“we have raised your concerns regarding the protection of the country’s fragile coastal environment with the Mauritian Government, especially at the recent High-Level Policy Dialogue on Climate Change, held on 27 July in Port Louis. We will pursue this matter with the greatest attention in our policy dialogue with the Mauritian authorities.*

*We also take good note of the concerns you raised with the governance bodies of the GEF and UNDP regarding the GEF-funded UNDP project. These are important issues on which we would like to be apprised."*

L'UE avait déjà réagi en juillet-août à un courrier d'alerte lancé par AKNL en direction des instances internationales suite au discours budget du Ministre Padayachy. Nous y dénonçons la volonté du Gouvernement mauricien de réduire d'une part le droit des citoyens de contester les permis accordés aux promoteurs, et d'accélérer d'autre part les procédures pour autoriser les projets immobiliers, notamment les villas et appartements de luxe, favorisant l'opacité et le manque d'information.

3. Le bureau du responsable mondial du PNUD/UNDP à New York, M. Achim Steiner, suit également de près cette enquête comme l'indique le courriel en PJ qui a été envoyé à AKNL:

*Thank you for your very comprehensive email to the UNDP Administrator, Mr. Achim Steiner, dated August 26th, which he has seen, and in which you outline your concerns with the on-going review by UNDP's Social and Environmental Compliance Unit (SECU) of the project entitled "Mainstreaming biodiversity into the management of the coastal zone in the Republic of Mauritius". [...] Please be assured that as Administrator of UNDP, Mr Steiner takes this process very seriously.*

### 3. La bétonisation de nos côtes progresse sans que le Ministre Ramano prenne action.

Le samedi 17 Octobre AKNL a effectué un constat dans un site prioritaire sous le projet «*Mainstreaming Biodiversity into the Management of the Coastal Zone* », celui de Pointe Oscome à Melville, Grand Gaube. Y a lieu depuis le début de l'année la construction d'un complexe de villas et appartements de luxe (« [Ocean Grand Gaube](#) »), sans permis EIA, en bordure d'un marécage côtier, qui figure pourtant dans le Top 12 des *coastal wetlands* à protéger (« *highest conservation value* »). Ce marécage côtier est répertorié dans l'étude que le Ministère de l'Environnement avait commandité en 2009 sur les « *Environmentally Sensitive Areas* ». C'est le « wetland 107 ». La plage sur laquelle se construit le complexe Ocean Grand Gaube est aussi répertoriée dans le ESA Study de 2009 du Ministère de l'Environnement : *Sand Beach and Dune SB8*, également classé «*high conservation value* ».

Outre Ocean Grand Gaube, au moins 2 autres projets de villas et/ou d'hôtel sont en gestation. Aucune information n'est disponible dans le domaine public. Le 20 février dernier, une pelleteuse travaillant pour le compte d'un de ces promoteurs fut prise en photo au plein milieu du wetland 107.



Voici ce que disait le [Freshwater Wetlands Report](#) du ESA Study de 2009 sur le wetland 107:

« *The ranking analysis identified 54 coastal marshlands of high conservation value. Of these, 12 are worthy of special mention because they are associated with significantly higher values than the others. These include marshlands with the numerical identification numbers 39, 76, 99, 106, 107, 114, 117, 120, 126, 146, 155, 168 (Table 7). Wetlands within this classification have high biodiversity and are relatively intact with respect to habitat degradation, many marshlands in this classification also support endangered plant species.* »



Le 22 Fevrier 2020, voici où en était la construction. Le Ministre Ramano pouvait alors encore intervenir et ordonner un Environmental Impact Assessment. Il ne l'a pas fait, malgré les protestations des habitants qui avaient déposé une plainte officielle auprès de la Police de l'Environnement et tenu des manifestations.



Le Ministre Ramano fut interrogé à ce sujet au Parlement le 6 mars dernier par un député de l'Opposition, M. Gungapersad. Le Ministre avait alors affirmé : « *En ce qui concerne la présence d'un tractopelle, d'un JCB sur le wetland, le contracteur a plaidé l'ignorance et il n'y a aucune trace du chauffeur du tractopelle lors de l'arrivée de la police sur le site. L'enquête de la Police de l'Environnement suit son cours et je suis en train de suivre personnellement l'affaire.* »

Voici le 17 Octobre dernier l'état d'avancement des travaux sur le site, les villas sont en voie d'achèvement :



Quant au wetland 107 juste à l'arrière, il est quasiment à sec. Les locaux disent que le wetland n'a été que très rarement dans le passé dans un tel état.



Alors que Monsieur le Ministre Ramano nous annonce son *Climate change Bill* en grande pompe, en balayant presque d'un revers de main toutes les destructions qui ont lieu en ce moment même dans la zone côtière et dont il a connaissance, nous n'allons certainement pas lui dire "Bravo". Nous nous sommes épuisés à lui demander une rencontre, sans jamais être reçus. Nous lui avons quand même envoyé plusieurs dossiers urgents, rapports scientifiques à l'appui, pour solliciter son intervention car en tant que Ministre, il a le pouvoir d'agir à n'importe quel moment, pour empêcher un massacre environnemental.

Nos lettres, appels et dossiers sont restés sans réponse.